



Saint Pierre du Mont, le 20 février 2018

Objet : trophée des Promotions et trophée des Secondes 2018

Madame, Monsieur,

Le Comité régional Landes Béarn de la Course Landaise a mis en place en 2014 le trophée des Secondes afin de valoriser un acteur de cuadrilla de Seconde.

En 2015, suite au toilettage du règlement administratif et à la nouvelle définition des cuadrillas, le Comité Régional Landes-Béarn a créé un trophée des Promotions afin d'encourager un acteur de cuadrilla de Promotion.

Voici la liste des cuadrillas de Promotion / Courses de Promotions :

Cuadrillas de Promotion :

Cuadrilla Bergamo Thierry
Cuadrilla Garanx Lilian
Cuadrilla Lalanne Jean-Marc

Voici la liste des cuadrillas de Seconde / Courses de Secondes :

Cuadrillas de Seconde :

Cuadrilla Barère Olivier
Cuadrilla Commarieu Nicolas
Cuadrilla Gontéro Ludovic
Cuadrilla Larrieule Olivier
Cuadrilla Sucère Eric
Cuadrilla Vic Alexandre

Vous trouverez ci-après le règlement 2018 des 2 trophées mis en place par le Comité Régional Landes Béarn.

N'hésitez pas sur vos affiches à inscrire « *Course de Promotion comptant pour le trophée des Promotions du CRLB* » ou « *Course de Seconde comptant pour le trophée des Secondes du CRLB* ».

TROPHEE DES PROMOTIONS 2018 :

Ce trophée s'applique aux associations régulièrement affiliées à la FFCL qui organisent une **course de Promotion ou un concours de seconde catégorie sur le territoire Landes Béarn.**

Le trophée se déroule sur la période du 1er décembre 2017 au 30 novembre 2018

Ne seront prises en compte pour ce trophée que les courses déclarées à la FFCL et au CRLB avant le 1er septembre 2018.

Le **vainqueur de la course** du jour est désigné conjointement par le comité organisateur et le représentant du CRLB à partir de la grille d'évaluation définie par le CRLB (cf page 4).

Le vainqueur doit être un écarteur ou un sauteur titulaire d'une licence 2nde catégorie ou d'une licence école taurine.

Un coffret de conserves de la SARL Terres d'Adour de Donzacq est remis au **vainqueur du jour**. Ce coffret est offert par le CRLB.

En fin de saison, l'acteur le plus récompensé en nombre de fois est désigné « Vainqueur du Trophée des Promotions ».

L'acteur devra conserver sa licence 2nde catégorie jusqu'en fin de saison pour pouvoir prétendre au trophée des Promotions.

En cas d'égalité, le plus jeune sera désigné vainqueur.

Un prix de 400€ sera remis lors de l'AG ainsi qu'un Trophée des Promotions avec le nom du vainqueur et une réplique.

Ce trophée est parrainé par la SARL Terres d'Adour à Donzacq, l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard et le Conseil Départemental des Landes.

TROPHEE DES SECONDES 2018 :

Ce trophée s'applique aux associations régulièrement affiliées à la FFCL qui organisent une **course de Seconde ou un concours de seconde catégorie sur le territoire Landes Béarn.**

Le trophée se déroule sur la période du 1er décembre 2017 au 30 novembre 2018.

Ne seront prises en compte pour ce trophée que les courses déclarées à la FFCL et au CRLB avant le 1er septembre 2018.

Le **vainqueur de la course du jour** est désigné conjointement par le comité organisateur et le représentant du CRLB à partir de la grille d'évaluation définie par le CRLB (cf page 4).

Le vainqueur doit être un écarteur ou un sauteur titulaire d'une licence 2nde catégorie ou d'une licence école taurine.

Un coffret de conserves de la SARL Terres d'Adour de Donzacq est remis au **vainqueur du jour**. Ce coffret est offert par le CRLB.

En fin de saison, l'acteur le plus récompensé en nombre de fois est désigné « Vainqueur du Trophée des Seondes ».

L'acteur devra conserver sa licence 2nde catégorie jusqu'en fin de saison pour pouvoir prétendre au trophée des Seondes.

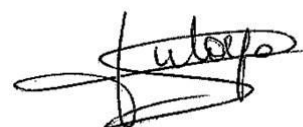
En cas d'égalité, le plus jeune sera désigné vainqueur.

Un prix de 400€ sera remis lors de l'AG ainsi qu'un Trophée des Seondes avec le nom du vainqueur et une réplique.

Ce trophée est parrainé par la SARL Terres d'Adour à Donzacq, l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard et le Conseil Départemental des Landes.

Nous vous souhaitons une bonne saison coursayre 2018.

L'équipe du Comité Régional Landes Béarn



A imprimer pour le jour de votre course

et à remettre à l'issue de la course au représentant du CRLB

Détermination du vainqueur de la course comptant pour le trophée de Promotion ou de Seconde

Type de course : Promotion ou seconde (rayer la mention inutile)
Date de la course :
Lieu de la course :
Ganadero :
Cuadrilla :
Nom du Président :
Nom du Représentant du CRLB

Nom	Comportement (avec le comité, en piste, avec son équipe, vis à vis du public)	Qualité du travail en piste	Note du représentant du CRLB	TOTAL
	sur 5 points	sur 5 points	sur 5 points	sur 15

En cas d'égalité, le plus jeune sera déclaré vainqueur de la course.